

Les fiducies de revenus – I

UNE FIDUCIE DE REVENUS est un type de structure d'entreprise. Au lieu d'émettre des actions, la société crée une fiducie dans laquelle elle transfère une partie de ses revenus qu'elle offre par la suite à l'épargne publique. La fiducie verse alors la totalité de ses revenus, moins ses frais, aux investisseurs. Pour les entreprises dont les revenus sont importants, il s'agit d'un mode de financement pratique et peu coûteux, particulièrement dans une période marquée par un ralentissement de la demande pour des actions.

Il existe trois grandes sortes de fiducies de revenus, soit :

1. les fiducies de redevances, qui tirent leurs revenus d'une propriété de ressources naturelles (pétrole, mines, etc.) ;
2. les fiducies de placement immobilier, qui rapportent un revenu locatif ; et
3. les fiducies commerciales, dont les revenus proviennent de l'exploitation d'une entreprise, par exemple les Pages Jaunes dans le domaine de la publicité ou A&W dans celui de la restauration.

Le dénominateur commun des fiducies de revenus est que leurs revenus proviennent généralement de secteurs de l'économie arrivés à maturité, dans lesquels les revenus sont importants et les occasions de réinvestissement, moins intéressantes.

Un des avantages de ces fiducies réside dans le fait que, contrairement à une action de société où les revenus sont imposés tant au niveau de la société qu'au niveau de ses actionnaires, elles peuvent verser leurs revenus directement à leurs détenteurs qui sont les seuls à être imposés.

Les parts des fiducies de revenus sont inscrites à la Bourse de Toronto et leurs valeurs sont disponibles dans diverses pages financières. Ces parts s'achètent et se vendent comme des actions, par l'entremise d'un courtier en valeurs mobilières. Il est également possible d'acquérir des parts de fonds communs de placement spécialisés dans l'achat de fiducies de revenus afin de bénéficier de l'expertise de gestionnaires spécialisés et aguerris.

Revenus ou distribution de capital

Compte tenu des revenus réguliers que les fiducies de revenus procurent, les investisseurs ont souvent tendance à confondre ce type de placement avec des titres à revenus fixes tels que les obligations. Pourtant, il n'en est rien.

D'une part, comme nous l'avons mentionné précédemment, les rendements des fiducies proviennent en grande partie de l'appréciation de leur valeur marchande. D'autre part, les fiducies engendrent des distributions régulières. Cependant, ni le capital ni les versements de revenus ne sont garantis. La valeur marchande des fiducies de revenus varie en Bourse en fonction de deux facteurs principaux : les taux d'intérêt et le prix de la matière première sous-jacente (dans le cas des fiducies de redevances) ou de l'évolution du secteur économique (dans les autres types de fiducies).

La distribution de capital est une autre raison qui devrait inciter les investisseurs à être prudents avec ce type d'investissement. En effet, afin de maintenir leur niveau de distribution et de diminuer les répercussions fiscales de leur distribution (les distributions de capital n'étant pas imposables), plusieurs fiducies de revenus distribuent non seulement la totalité de leurs revenus, mais également une part de leur capital. Ce faisant, elles érodent leur valeur intrinsèque. Ainsi, sous des apparences de revenus, les investisseurs touchent mensuellement une part de leur capital qui ne saurait se matérialiser, à plus ou moins long terme, dans la valeur marchande de leurs parts.

Dans un REER ou non ?

Plusieurs investisseurs se demandent s'il est préférable, sur le plan fiscal, de détenir des fiducies de revenus à l'intérieur ou à l'extérieur d'un REER. Cette question est complexe, car chaque fiducie de revenus a ses caractéristiques propres. Pour répondre à cette question, il faut vérifier le prospectus de chacune des fiducies de revenus afin de connaître la part de revenus et de capital distribué.

DÉSIREZ-VOUS OBTENIR une formation additionnelle en soins aux personnes atteintes de cancer ?

L'Association canadienne des médecins omnipraticiens en oncologie (ACMOO) est heureuse d'offrir des bourses de formation d'une durée de deux à quatre semaines aux médecins omnipraticiens qui s'intéressent aux soins aux personnes atteintes de cancer. Les bénéficiaires recevront 2 500 \$ par semaine et pourront demander des crédits Mainpro-C.

Pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que le formulaire de demande, visitez www.cos.ca/cagpo ou communiquez avec D^r Jeff Sisler au (204) 787-3595, jeff.sisler@cancercare.mb.ca; ou avec D^r Mary Waddell au (905) 387-9495, poste 67541, mary.waddell@hrcc.on.ca. Also available in English.

Les demandes doivent être reçues au plus tard le 20 juin 2005.

CAGPO
THE CANADIAN ASSOCIATION
OF GENERAL PRACTITIONERS
IN ONCOLOGY

De plus, il existe, dans le secteur des ressources, de nombreux dégrèvements d'impôt qui font en sorte qu'une part importante des distributions n'est pas imposable immédiatement. Elle l'est cependant plus tard, sous la forme de gains en capital. De façon générale, compte tenu du fait qu'une part plus importante des revenus n'est pas imposable au cours des premières années, les spécialistes sont d'avis qu'il est préférable de conserver les fiducies de revenus à l'extérieur de son REER, du moins au départ. Par la suite, lorsque les revenus non imposables diminueront, elles pourront être transférées dans un REER.

Facteurs de risque

Comme tout investissement en valeurs mobilières, l'achat de fiducies de revenus comporte des risques.

En effet, les titres de ces fiducies sont particulièrement sensibles à la hausse des taux d'intérêt. Puisque leurs rendements sont, dans une grande proportion, fondés sur leur taux de distribution de revenus, les fiducies sont devenues, au cours des dernières années, des substituts aux titres à revenus fixes. Advenant une hausse des taux d'intérêt, elles deviendraient moins attrayantes, et leur valeur marchande s'en trouverait alors réduite d'autant.

De plus, étant donné que leurs revenus proviennent d'une source étroitement liée au prix d'une ressource ou à la performance d'un secteur économique précis, le taux et la régularité des distributions s'en trouvent affectés, autant que la valeur marchande de la part. À cet égard, nous n'avons qu'à penser à l'effet d'une chute importante du prix du pétrole sur le taux de distribution et la valeur marchande des fiducies de revenus de ce secteur.

Dans un prochain article, nous examinerons les conséquences de l'intégration des fiducies de revenus dans l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto. 📰

1111-1440, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : (514) 868-2088

740-2954, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 4T2
Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com
Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929



FMC SOGC/
AOGQ/SOLAMER
Nouvelle conférence en
français et espagnol

Du 6 au 8 octobre 2005
au Loews Le Concorde
Québec (Qué.)

New conference offered in French
and Spanish - October 6-8, 2005

Venez vivre
un échange
international
des plus
enrichissants
entre les pays
latins!

Renseignements :
Société des obstétriciens et
gynécologues du Canada
780, promenade Echo,
Ottawa (Ont.) K1S 5R7
Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192; Téléc. : (613) 730-4314 www.sogc.org

